

ESCALADE

DROITS D'INSCRIPTION DES COMPETITEURS, INDEMNISATION DES OFFICIELS ET PRIMES

SAISON 2025-2026

1 - Droits d'inscription

	Compétitions locales et régionales	Compétitions nationales	Championnats de France
Montants recommandés U11, U13, U15, U17, U19 VETERANS et PARA	20 €	30 €	40 €
Montants recommandés SENIORS	30 €	45 €	60€
Licence hors-club (ou licence individuelle)	Les droits d'inscription aux compétitions officielles sont majorés de 20€ <i>(art 7. des règles d'accès et de participation)</i>		

2 - Les officiels

Préambules : au-delà des montants indiqués dans les tableaux ci-dessous, il est rappelé qu'il est aussi tout fait possible pour un officiel de compétition d'exercer sa mission à titre gracieux auprès de l'organisateur.

Fiches pratiques accessibles dans l'intranet fédéral :

[Rémunération des arbitres et fiscalisation](#)

[Défiscalisation des frais des bénévoles](#)

A savoir :

En tant qu'association la fédération peut recevoir les dons. Vous pouvez faire un don de vos notes de frais, si vous le souhaitez.

Ceux-ci sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66%.

Si cela vous intéresse vous devez nous retourner, vos notes de frais qui vous ont été envoyées par le département compétition et stipuler que vous faites un « abandon de frais » ce qui signifie que nous vous enverrons courant de l'année un reçu comme quoi vous faites un don à l'association.

Notes

- Le versement des indemnités des présidents de jury sont assujetties à la transmission des résultats et du rapport dans les délais impartis (respectivement 24h et 7 jours)

Barème officiel voté en CA, nous vous conseillons de faire référence au règlement financier qui évolue régulièrement « lien vers règlement financier à venir »

*** Barème national de remboursements de frais (en vigueur au 1^{er} septembre 2025)**

Déplacement Remboursement sur la base d'un trajet au tarif SNCF (2nd classe)

Trajet automobile (si train impossible, transport de matériel, co-voiturage) avec accord préalable : 0.30 €/km + péages

Hébergement Hôtel : maximum 90 € à Paris et 70 € en province

Restauration Maximum 30 € à Paris et 25 € en province par repas sur présentation de justificatifs

2.1 Championnats départementaux et régionaux

	Chef ouvrier Ouvreur	Président du jury	Juge de bloc Juge de voie	Juge ou ouvrier stagiaire
Frais - hébergement, - restauration, - transport	Application du barème COL	Application du barème COL	Application du barème COL	Application du barème COL
Rémunération ou indemnités	Application du tarif COL	30 € minimum/jour de compétition	0 €	0 €

2.2 Coupes de France

	Chef ouvrier	Ouvreur & chef ouvrier stagiaire	Ouvreur stagiaire	Président du jury & président stagiaire	Juge de bloc Juge de voie Chronométrateur	Juge stagiaire Assistant juge
Frais - transport	Application du barème COL			*Application du barème national Sous réserve d'un accord préalable et validé du département compétition	Application du barème COL	
Frais - hébergement - restauration				Application du barème COL		
Rémunération ou indemnités	220 € max/jour (coût total employeur)	220 € max/jour (coût total employeur)	0 €	100 € / jour de compétition	0 €	0 €

2.3 Championnats de France

	Chef ouvrier	Ouvreur & chef ouvrier stagiaire	Ouvreur stagiaire	Président du jury & président stagiaire	Juge de voie Juge de bloc	Juge stagiaire Assistant juge
Frais	Application du barème national * Sous réserve d'un accord préalable et validé du département compétition					Application du barème COL
Rémunération ou indemnités	220 € max/jour (coût total employeur)	220 € max/jour (coût total employeur)	0 €	100 € / jour de compétition	50€ / jour de compétition Barème COL pour le France U12/U14, vétérans et para escalade	0€

2.4 Compétitions internationales officielles

	Juge de voie	Juge de bloc	Assistant juge
Frais	Application du barème national * Sous réserve d'un accord préalable et validé du département compétition		
Indemnités	100 € / jour de compétition	100 € / jour de compétition	0 €

3 - Prise en charge des frais, rémunérations et indemnités des officiels

		Championnats départementaux	Coupes de France	Championnats de France jeunes et seniors
		Championnats régionaux	Championnats de France vétérans et para	Championnat de France U13
Président du Jury & président stagiaire	Indemnité Déplacement	COL	National	National
	Frais		COL	
Juges de bloc, Juges de voie	Indemnité Frais	COL	COL	COL
	Indemnité Frais			
Chef ouvreureur	Rémunération	COL	COL	National
	Tous frais			
Ouvreurs	Rémunération	COL	COL	National
	Tous frais			

4 - Primes des athlètes pour les catégories seniors hommes et femmes

	Classement général des coupes de France seniors de bloc, de difficulté et de vitesse	Championnats de France seniors de bloc, de difficulté et de vitesse
1 ^{ère} place	600 €	1250 €
2 ^e place	300 €	800 €
3 ^e place	150 €	350 €
4 ^e place		100 €
5 ^e place		100 €



8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr